JA MARTIGNY

ATELIER D'HORLOGERIE
Jballestraz

Nouveau magasin
Av. de la Gare 29
Martigny - Orsières
Tél. (026) 2 30 91

BON Fr. 10.–
pour tout achat
ou révision de montre
Validité illimitée

MEUBLES RUSTIQUES
Nous vous garantissons les prix les plus bas
Trisconi & Fils
Importation en gros
Uniquement à **MONTHEY**
à 50 m de la PLACETTE

FED
Le tennis: un sport complet
page 5

Mardi 23 août 1977 **60 ct.** **JA Martigny**
No 58 - Journal fondé en 1860 - Bi-hebdomadaire

Impr. Montfort, Martigny

CONFEDERE

L'autre jour...

L'autre jour ! Un ami en visite nous parle de la Russie où il vécut jusqu'à la Révolution. Il se rappelle Leningrad, St-Petersbourg à l'époque, lors des émeutes de 1905. On n'osait ouvrir une fenêtre de peur d'accrocher une balle perdue. Il pense qu'aujourd'hui à nouveau la Russie fermente et que d'une manière ou l'autre l'excitation viendra en surface. Il dit que tant de choses dans l'URSS de 1977 sont semblables à ce qu'elles étaient avant 1914. Il se souvient d'avoir vu son père demander : « Guerre et Paix » de Tolstoï à un libraire. L'ouvrage était interdit à la vente par la censure tsariste et le libraire fit mine d'être surpris : « Non, non je n'ai pas... » Le client répondit par un mot : « Là » et un geste : le doigt pointé sous le comptoir. Après quelques secondes d'hésitation, le libraire sortit d'un tiroir l'ouvrage interdit. Aujourd'hui, ajoute notre ami, c'est Pasternak ou Solyenitzyne qui est interdit à la vente mais vendu tout de même.

Cette petite histoire pose un problème passionnant. Qu'est-ce qui demeure dans les mentalités lorsqu'une révolution a apparemment tout balayé. Peut-on utiliser ce que l'on connaît de la mentalité russe d'avant la Révolution pour juger de ce qui se passe actuellement en URSS ?

On a, dans certains milieux, trop longtemps cru que l'homme nouveau pouvait mettre dans un immense effort collectif autoritaire. Et pour cela on sacrifiait une ou deux générations comme dans la Chine de Mao ou en Allemagne lorsque Hitler voulait construire un Reich millénaire en quelques années. Aujourd'hui, heureusement, on est plus modeste. On aurait même plutôt tendance à penser le contraire et à croire que le mal réside finalement dans toute forme d'autorité, dans toute forme de contrainte. Le réflexe s'explique : après avoir encensé tous les mouvements autoritaires (ce qu'on a appelé les modèles cubains, vietnamiens, chinois, ou même à l'occasion tanzanien) on s'aperçoit qu'une dictature (fut-ce-t'elle inspirée par de bons sentiments ou par une idéologie généreuse ou passant pour elle) n'est qu'une dictature. Cette révélation devient alors si bouleversante que l'on bascule dans une sorte d'agressivité permanente contre l'autorité en général. On ressent du dégoût face à toute relation de subordination comme si derrière le premier et le dernier caporal ou contremaître se profilait de là l'ombre d'une garde chiourme de l'Archipel pénitentiaire du Goulag.

Pour en revenir à notre libraire, il avait peut-être la même attitude que son ancêtre d'avant la Révolution. Il y a quelque chose de durable dans les attitudes, les mentalités et les ressources de l'homme face au despotisme. Mais le libraire de 1977 refuse d'autres livres, il travaille dans une librairie d'Etat, ses idées sont différentes. Jamais plus la Russie ne connaîtra le tsar même si Brejnev vit au Kremlin et se fait offrir pour son anniversaire une épée d'or comme le dernier empereur offrait un œuf d'orfèvrerie précieuse à son épouse à Pâques.

Finalement, vouloir créer l'homme nouveau par la Révolution (ou l'école !) est une illusion. Mais la Société, elle, peut évoluer...

Et à cette « philosophie du bon sens », ni ultraconservatrice ni ultraréformiste correspond un régime : celui de la démocratie tempérée. Gardons-le ! C'est celui de la Suisse.

Pascal Couchepin

L'argent public en question

Près de 600 000 francs ont été détournés de la caisse de l'Etat vers une société de travaux publics.

Ainsi depuis quelques jours, les Valaisans connaissent le frisson des scandales politico-économiques et risquent d'avoir en leur possession un petit Watergate. La presse quotidienne jouant quant à elle, toutes proportions gardées, il est vrai, le « Washington-Post » de circonstance. Cette affaire n'est, somme toute, qu'une péripétie dans les relations équivoques qu'entretiennent certains milieux d'affaires et le pouvoir. Ne nous y trompons pas. Venant après d'autres affaires, celle-ci ne pourra se circonscrire seulement aux « traficouillages » entre deux sous-fifres.

Mais quelques réflexions sont nécessaires pour appréhender, ce qui nous arrive, de la meilleure manière qui soit.

120 ans que ça dure

En prenant le pouvoir en 1857, pour ne plus le perdre jusqu'à ce jour, la majorité a dû s'attacher des fidèles. Tout d'abord, par des postes étatiques et puis par la suite — développement économique aidant — par une imbrication d'intérêts. Cela va de soi, une telle démarche pour garder le pouvoir et les avantages économiques qui en découlent ne peuvent se faire sans bavures. Ainsi, se vérifie l'axiome selon lequel le pouvoir corrompt. Il est évident, que cette affaire, prise en elle-même, peut apparaître comme une petite escroquerie mise au point avec plus ou moins d'ingéniosité. Mais prise dans un contexte plus général, elle apparaît comme le constat d'une conscience politique en pleine déliquescence. Car pour une affaire poursuivie pénalement — dont le but est de s'approprier l'argent public — combien s'entreprennent sous le couvert de la plus parfaite légalité avec les pressions les plus diverses et les interventions menaçantes.

La foire d'empoigne

Au-delà de la morale de cette affaire et de la destination de l'argent, il y a quand même tout une série de questions que l'on peut se poser. Comment peut-on sortir près de 600 000 francs de la Caisse de l'Etat sans avoir recours à plusieurs contrôles ? Combien de personnes sont habilitées à signer des bons de sortie d'argent et par quel jeu de signatures ? Cet argent, semble-t-il, destiné à une société, n'a pu simplement entré dans la caisse sans en être ressorti à la suite de plusieurs contrôles et notamment celui des vérificateurs officiels ? Nos informations nous permettent de dire que les accusations les plus graves sont portées contre tous ceux qui touchent au service concerné. Mais le plus grave consiste à ce que ces accusations sont portés sans discernement et que les accusateurs sont précisément ceux qui pourraient être touchés par cette affaire. C'est la foire d'empoigne.

Après l'affaire des terrains de Martigny, dont le dossier en possession du chef du Département n'a toujours pas été rendu publique, ce détournement de fond ne vient pas arranger le destin politique de M. Steiner, chef du Département des travaux publics. Si l'on ajoute à ce tableau la faillite Bodenmüller, on peut se demander si M. Steiner ne serait pas le plus avisé des hommes en se retirant et laissant sa place à un politicien plus ferme qui pourrait remettre un peu d'ordre dans ce département. Car, après cette première alerte, il y a fort à parier que M. Wyer, avec la rigueur qu'on lui connaît, s'attachera à épurer la maison.

Commissions d'enquête

Ce qu'il y a de curieux dans la constitution des commissions d'enquête que le Gouvernement nomment, c'est — sans mettre en cause leur intégrité — ce trop grand voisinage avec les milieux impliqués. On peut souhaiter qu'en de pareilles circonstances des personnes totalement neutres officient dans ce genre de commissions. Une affaire que le Grand Conseil ne manquera pas de soulever.

Les terrains de Martigny, le détournement de fonds, deux dossiers explosifs. C'est beaucoup pour 1977. Nous aurons abondamment l'occasion de revenir sur ces affaires où pour l'instant seule la pointe de l'iceberg surnage. Nous profiterons de ces circonstances pour dénoncer les destinations étranges que prend parfois l'argent public. N'en déplaise à certains.

Adolphe Ribordy

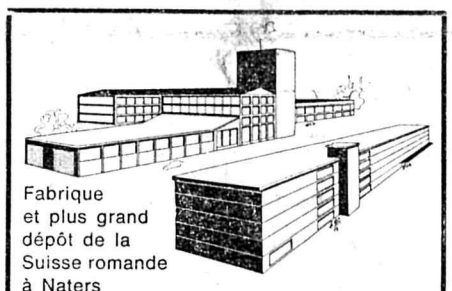

Fabrique et plus grand dépôt de la Suisse romande à Naters

Fabrique de meubles et agencements intérieurs
GERTSCHEN SA
Grandes expositions
à Martigny - Uvrier/Sion - Brigue
(026) 2 27 94 - (027) 31 28 85 - (028) 3 10 55

CONTRE UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE SIGNATURES POUR LE RÉFERENDUM :

Un comité s'est constitué

Le 25 septembre parmi d'autres objets soumis à votation populaire, le peuple devra se prononcer sur l'augmentation du nombre de signatures requis pour l'initiative et le référendum. Ces deux révisions de la Constitution fédérale visent une augmentation de 50 000 à 100 000 du nombre de signatures pour l'initiative constitutionnelle, et de 30 000 à 50 000 pour le référendum.

Un comité d'action contre l'augmentation du nombre de signatures au référendum s'est constitué dernièrement à Lausanne. Il est fort probable que cette action soit suivie également en Valais.

Fluor: une expertise accablante

La Station fédérale de recherches agricoles de Liebefeld vient de publier une importante étude sur la contamination des herbages haut-valaisans par le fluor. Des conclusions extrêmement préoccupantes de l'étude, il ressort essentiellement que :

1. **Le fluor émis par les usines d'aluminium de Chippis et Steg contamine les cultures herbagères de toute la zone étudiée, à savoir 40 kilomètres de la vallée du Rhône, allant de Grône à Brigue. Les teneurs**

suite en page 5

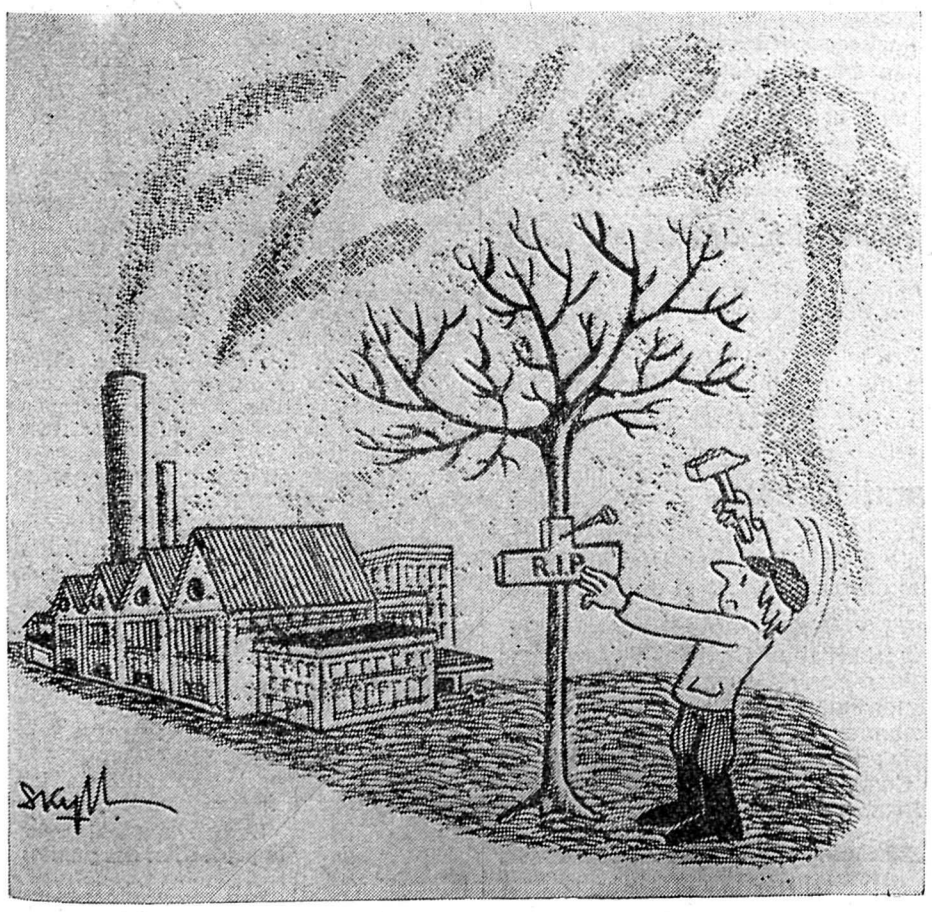

EN DIRECT AVEC...

Surmenage scolaire

Après les accusations portées contre les surcharges des élèves, leur fatigue générale et leurs tensions nerveuses, des études récentes viennent de replacer ces problèmes sous leur juste éclairage.

D'abord, le Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel a nommé une « Commission d'étude pour l'appréciation de la charge hebdomadaire en scolarité obligatoire ». Elle a déposé son rapport, après réception des réponses à un sondage d'opinion scientifique, auquel a participé le 10 % des parents des élèves des classes primaires et de celles du secondaire inférieur. Les étudiants du Cycle d'orientation ont aussi été consultés.

On a, ainsi, obtenu les appréciations suivantes : fatigue insignifiante 8 %, peu importante 20 %, normale 67 %, trop importante 4 %, insupportable 1 %. Compte tenu de ces avis et de la littérature pédagogique publiée dans ce domaine, « la Commission unanime affirme, que, aujourd'hui, les élèves ne sont pas soumis à une charge scolaire excessive. Mais cette position ne signifie pas, pour autant, que des améliorations ne doivent pas être apportées ».

Et d'une !

Nous nous arrêterons, ensuite, aux conclusions d'une enquête de M. Armand Maillard, chef de service de l'enseignement primaire de langue française du canton de Fribourg, sur le thème : « Pourquoi nos écoliers sont-ils fatigués ? » Après avoir constaté que l'enfant a, sur le plan physique, besoin d'air, d'une nourriture et de boissons suffisantes, d'un sommeil réparateur et de difficultés à surmonter, il en vient à se pencher du côté psychologique. En cette direction, tout jeune recherche un amour véritable, de la sécurité, une activité alternée entre le jeu et le travail, les loisirs et l'effort, la nouveauté et la répétition.

Dans le domaine social, l'élève songe à des amitiés, des contacts, de l'autorité et une liberté progressive. Dans son milieu de vie, les causes de ses fatigues sont dues, le plus souvent, à un lever trop précipité, à un petit déjeuner escamoté, à des déplacements excessifs, à des soirées mal équilibrées. Quant à l'école, elle cause également des tensions, mais dans des proportions moindres. Ainsi, M. Maillard conclut en se ralliant à une citation d'un spécialiste de ces questions, le Dr Isler : « En ce qui concerne la fatigue de l'enfant, on évalue à 80 % l'influence de la famille et du milieu et à 20 % celle de l'école. »

Enfin, nous résumerons, parmi d'autres, une publication de l'Institut pédagogique national sur « La fatigue des écoliers français dans le système scolaire actuel ». Le professeur Debré et le Dr Douady y étudient, d'abord, les manifestations de la surcharge estudiantine. Des troubles dans l'état général, une résistance insuffisante aux affections, divers symptômes mémoratifs, des tics, une émotivité déréglée la caractérisent. Il faut, cependant, déterminer, dans chaque cas, la part du privé et du scolaire.

Quant aux besoins, les deux spécialistes cités les récapitulent ainsi : un sommeil régulier, un minimum de protection contre le froid, la chaleur, le confinement, le bruit, une alimentation équilibrée, une partie de vie dans la nature, une certaine activité physique, une affectivité satisfaite.

Les remèdes se situent surtout dans une collaboration régulière entre les parents, les enseignants et les médecins. En tenant compte des avis de la famille, de l'école et des diagnostics des services de la santé, on arriverait mieux à déceler les vraies causes des tensions.

En cette direction, les trois études signalées et d'autres se rejoignent, tant les aspects du problème de la fatigue scolaire se révèlent complexes. Sous ces triples éclairages, il faut essayer de mieux faire, et non en accablant la classe seule.

Elle demandera toujours des efforts — c'est sa nature même — mais ses sollicitations s'inscrivent dans un tout, qui constitue l'ensemble de la vie de l'adolescent.

Il faut y songer au début d'une nouvelle année scolaire.

JOSEPH GROSS

Economiquement votre...

9320 dollars par habitant...

On ne manque pas de rappeler périodiquement que la Suisse est l'un des pays les plus riches du monde, en fonction d'un classement établi sur la base du Produit national brut, converti en dollars, et divisé par le nombre d'habitants.

Le dernier classement de ce genre nous place au second rang, derrière le Koweit, et avant, dans l'ordre, la Suède, le Canada et les Etats-Unis. Notre « score » atteint ainsi 9320 dollars par habitant et par an.

A diverses reprises, d'éminents économistes ont émis des critiques et même des doutes sérieux quant à cette façon de procéder, qu'ils jugent un peu sommaire et très aléatoire. Il suffit de modifier légèrement certaines données, comme le calcul du PNB qui peut prêter à diverses interprétations selon les pays, ou le cours du dollar, respectivement des monnaies des pays considérés, pour bouleverser cette liste dont la crédibilité est par conséquent discutable.

PNB contesté

Notons d'abord que le PNB, pris comme base de référence de la « richesse » peut être contestable. Il prend en effet en compte aussi bien des éléments positifs que des aspects négatifs de la croissance économique, comme les accidents, les catastrophes, les conséquences de la pollution, etc. Par contrecoup, il ignore des aspects de la « qualité de la vie » dont on estime désormais qu'elle participe au niveau de vie.

La conversion des PNB des divers pays en dollars prête à confusion. Elle dépend en effet non seulement du taux choisi pour le dollar lui-même mais en outre, dans un monde où toutes les monnaies flottent les unes par rapport aux autres, de la position de chacune d'elle par rapport au dollar à un moment donné, ou en moyenne, sur une période envisagée. Ces rapports sont faussés depuis des mois pour ce qui concerne le franc suisse dont on reconnaît assez qu'il est surévalué et qu'il met en danger notre industrie d'exportation.

Ce classement arbitraire ne tient en outre par compte, et pour cause, des conditions locales et régionales. De toute évidence, 1000 dollars ne représentent pas la même valeur, même matériellement parlant, en Suisse qu'au Koweit ou dans la forêt amazonienne ! L'inflation et l'érosion monétaire mondiale et locale n'entrent pas plus en considération, ni le pouvoir d'achat réel.

Enfin, ces calculs se fondent fréquemment sur des statistiques pour le moins fluctuantes et floues en ce qui concerne différents pays — et pour citer un cas précis, les pays de l'Est, dont on compare le PNB de 1975 parce que les indications manquent pour 1976...

Néanmoins, à défaut de mieux, cela nous situe parmi les autres pays du monde, à condition que l'on ne prenne pas trop ces chiffres à la lettre, si l'on peut dire !

IAM

De l'énergie...

La situation actuelle des prix sur le marché de l'essence

La guerre des prix, déchaînée une fois de plus par deux sociétés, provient de l'atmosphère nerveuse régnant chez quelques fournisseurs de carburant qui cherchent à reconquérir des participations au marché perdues dans un marché stagnant.

Lorsqu'on considère les frais de revient, une réduction des prix n'est justifiée en aucun cas. Après que l'Arabie Séoudite et les Emirats du golfe persique, en tant que fournisseurs principaux des marchés européen et suisse, ont augmenté leurs prix d'huile brute de 5 % pour les adapter au niveau d'autres pays producteurs (conférence de l'O.P.E.C. à Stockholm du 11.7.77), on devrait plutôt s'attendre à ce que les prix de vente des produits finis, tels que l'essence et le mazout, soient augmentés afin que des sociétés, achetant le pétrole auprès des pays producteurs, le transportant et le transformant, puissent améliorer leur mauvais rendement bénéficiaire actuel.

Logiquement, la baisse actuelle régnant sur les produits finals ne peut continuer vu que la prestation de service des sociétés pétrolières doit être payée de façon à couvrir au moins les frais afin de garantir la survivance sur le marché. La concurrence éliminatoire, telle qu'elle s'annonce de nos jours, n'est pas forcément dans l'intérêt bien compris du consommateur.

Fort accroissement de la consommation de gaz en Suisse

L'industrie suisse du gaz a écoulé en 1976 une quantité de gaz supérieure de 5,1 % à celle de l'année précédente, alors que pour l'ensemble de l'énergie primaire, l'augmentation de la consommation n'a été que de 1 %. Depuis 1973, la consommation de gaz a plus que doublé, elle a largement triplé depuis 1971, la part du gaz naturel s'étant régulièrement accrue, se substituant au gaz de ville, pour atteindre 93,7 % de la consommation totale. En dépit de cette évolution marquée, la part que représente le gaz dans l'ensemble de la consommation d'énergie n'est que de 3,8 % dans notre pays. Il y a là encore un important potentiel de diversification.

Heure d'été: pas d'économie?

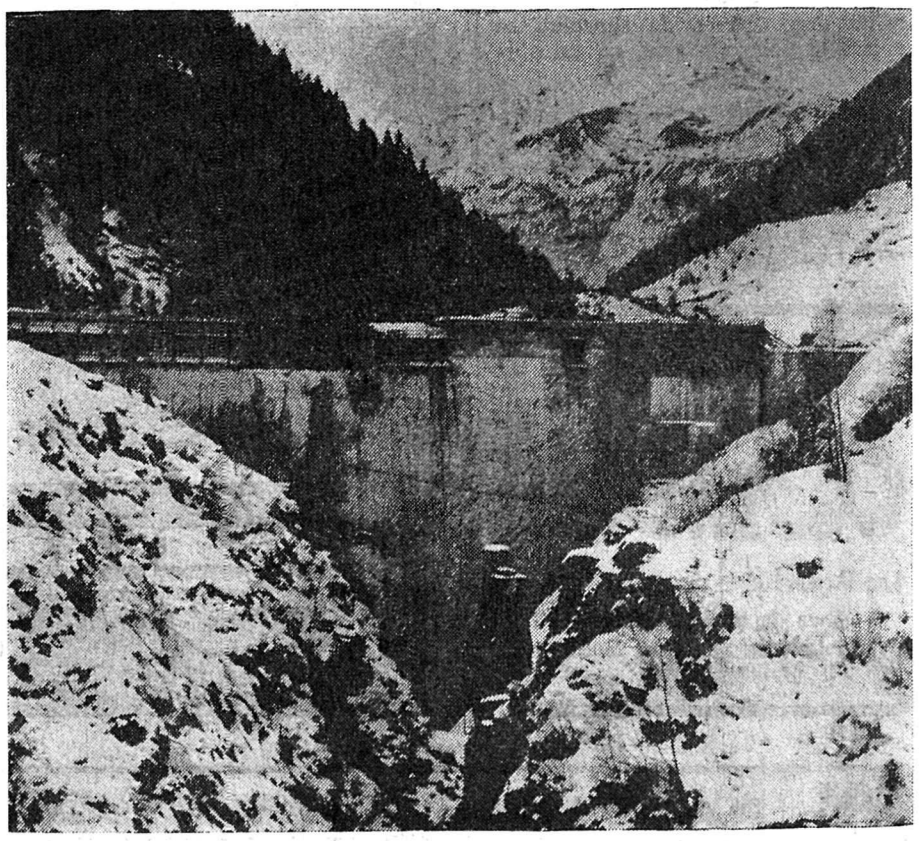

La Suisse disposant d'énergie hydraulique en abondance l'été, grâce à ses barrages régulateurs notamment. L'introduction de l'heure d'été est-elle opportune ?

L'année prochaine, la Suisse introduira probablement aussi l'heure d'été pour s'aligner sur les pays voisins. Cela permettra d'éliminer les désagréments du décalage horaire tels qu'on les connaît actuellement dans le trafic des voyageurs et des marchandises au passage des frontières.

Mais le passage à l'heure d'été ne permettrait pas de réaliser d'importantes économies d'énergie ; il risque même d'avoir un effet contraire : notamment une augmentation de la consommation globale d'énergie. C'est ce qui ressort d'une étude faite par M. J. Mutzner, ing. dipl., et qui a été publiée par l'Union des Centrales Suisses d'Electricité (UCS) dans le numéro 11-1977 du « Bulletin ASE/UCS ».

L'heure d'été ne conduirait véritablement à des économies d'énergie que dans le domaine de l'éclairage, c'est-à-dire à des économies d'énergie électrique. Au total on n'économiserait que 0,25 % de la consommation annuelle globale d'électricité. De plus, les économies seraient réalisées sur l'énergie électrique d'été, dite de faible charge, dont la Suisse dispose traditionnellement en abondance du fait que sa production est en grande partie basée sur les forces hydrauliques. Quant à la consommation des secteurs de l'artisanat, de l'industrie, des services, des transports, etc., l'heure d'été n'apporterait aucun changement puisque leur durée d'activité reste la même.

Par contre, étant donné que le travail cesserait plus tôt dans la soirée, le temps des loisirs s'en trouverait prolongé, ce qui se répercuterait probablement par une augmentation des activités telles que les sports, le bricolage, les sorties vespérales en voiture, etc. Il en résulterait une consommation accrue d'énergie, par exemple sous forme d'essence et d'« énergie grise » (contenue dans les produits de consommation). Un tel surcroît de consommation énergétique risque de dépasser largement les faibles économies d'énergie électriques faites en matière d'éclairage. Faut-il en déduire que du point de vue énergie l'heure d'été agira à la manière d'un boomerang ?

Toujours moins de travailleurs étrangers en Suisse

Le recensement des travailleurs étrangers en Suisse (« établis », « annuels », saisonniers, frontaliers) a fait apparaître à fin avril 1977 un effectif de 617 152 salariés, contre 652 146 il y a une année, ce qui correspond à un recul de 5,4 %. Si l'on exclut les possesseurs d'un permis d'établissement, qui possèdent le même statut que les Suisses sur le marché du travail, la Suisse comptait 288 197 travailleurs enregistrés de moins (— 11,2 %) qu'il y a une année. La classification selon les différentes catégories de permis montre que les « établis » et les possesseurs d'un permis à l'année, sensiblement les plus importants sur le plan quantitatif, ont régressé ensemble de 29 269 unités, soit de 5,5 %, pour s'établir à 507 575. Si l'on considère ces deux catégories séparément, on relève en l'espace d'une année une légère progression du nombre des « établis » (+ 0,4 %), mais un recul massif de celui des « annuels » (14,6 %).

Ajustements de prix chez Toyota

En raison des montées considérables du cours du yen persistant depuis fin 1976, la Toyota SA Suisse se voit donc dans l'obligation d'augmenter de 2,3 % en moyenne les prix de vente de ses voitures à partir du 25 juillet 1977. Par cette augmentation, la Toyota SA Suisse prend en même temps en considération les améliorations de produits effectuées récemment (telles que les pneus renforcés à bandes métalliques et les phares halogène). La gamme de modèles de jubilé Toyota, lancée dernièrement sur le marché, n'est pas frappée de cette augmentation de prix.

Agences de voyages : nouveau record ?

Les agences de voyages attendent une année record. En effet, de nombreuses réservations pour l'été ont été faites en janvier et février déjà. Un sondage de l'UBS effectué en mai auprès des principales agences de voyages fait apparaître une augmentation de 20 à 25 % sur 1976 de la demande concernant les voyages à l'étranger, mais de 10 à 15 % seulement du chiffre d'affaires. Les vols intervilles, les vacances balnéaires et d'autres arrangements de vacances ont été très demandés. Les vacances au bord de la Méditerranée tiennent toujours la vedette.

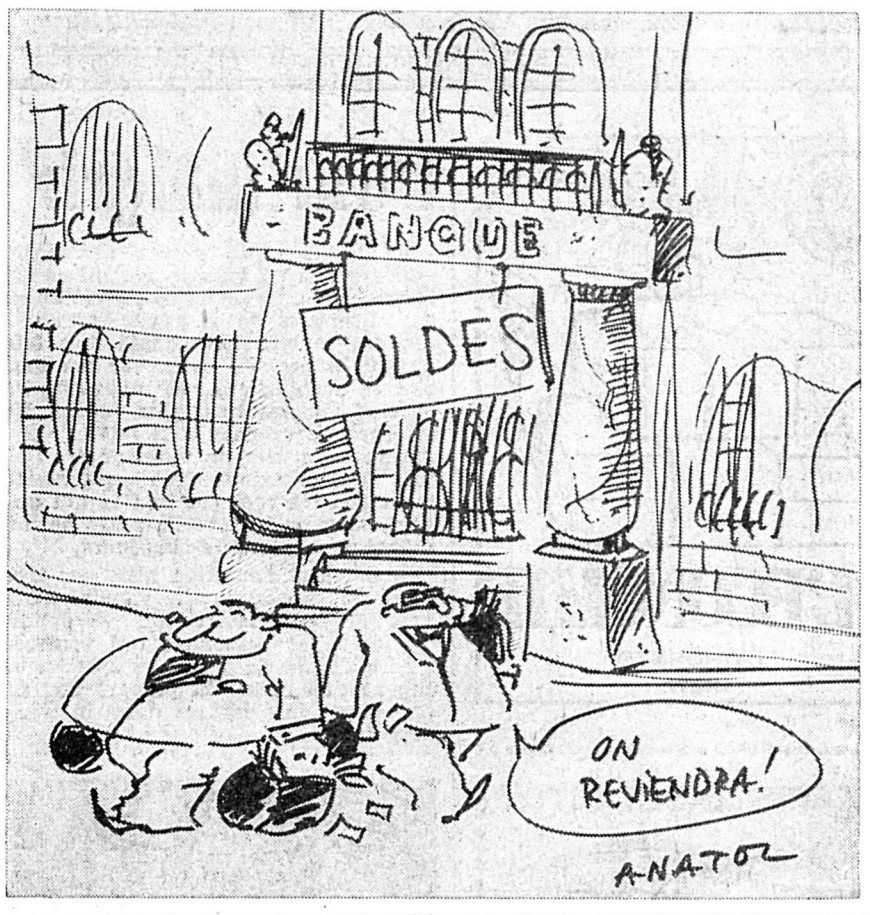

L'économie suisse en bref

De quoi meurent les entreprises ?

Une étude française sur les causes de faillites d'un échantillonnage d'entreprises de la région parisienne montre que la principale raison de cessation d'activité tient dans le nombre de mauvais payeurs.

En effet, 21 % des entreprises étudiées ont été mises en difficulté par le non-réglement des factures adressées aux clients. Les autres causes sont plus disparates : 11 % des défaillances sont dues à des stocks trop importants, 11 % également à la suppression de crédits bancaires, 10 % à des frais de personnel trop élevés, 10 % à la suite d'une maladie grave ou du décès du chef d'entreprise.

Les causes de faillites qui ont une nature purement conjoncturelle ne s'élèvent qu'à 8 %. Il faut toutefois tenir compte du fait que l'évolution conjoncturelle peut aussi intervenir dans les catégories mentionnées ci-dessus.

Une coûteuse initiative !

L'initiative dite « Albatros », sur laquelle les citoyens voteront le 25 septembre, prévoit que, dès le 1er janvier 1978, seuls pourront circuler en Suisse les véhicules dont les gaz d'échappement ne détiennent pas plus de 7 g. d'oxyde de carbone par kilomètre parcouru, 0,35 g. d'hydrocarbures et 0,6 g. d'oxyde d'azote.

Les autorités fédérales, qui ont prévu d'atteindre ces normes extrêmement restrictives en 1982 seulement, proposent le rejet de cette initiative qui semble venir bien avant son heure !

La Suisse ne construit pas de voitures. Elle est de plus un petit marché pour les constructeurs. Au cas où la Suisse adopterait des normes antipollution aussi strictes, il est vraisemblable qu'ils ignoreraient un marché si peu important.

Il conviendrait alors, pour respecter le texte de loi de l'initiative, que chaque possesseur de voiture équipe son véhicule d'un dispositif antipollution complémentaire.

Les inconvénients de ces dispositifs sont triples, dans l'état actuel des choses : ils sont coûteux (environ 15 % du prix du véhicule), ils se révèlent bruyants (une pollution en remplaçant une autre...) et ils utilisent davantage d'essence !

Maintenir la surveillance des prix ?

Le régime actuel de surveillance des prix a été institué par voie d'arrêté urgent, alors que l'inflation sévissait en Suisse. Il arrive à son terme à fin 1978. La question se pose alors de savoir s'il convient d'en prolonger les effets en l'inscrivant dans une loi.

Si une telle mesure, en période de forte inflation, est de nature à freiner la hausse des prix, ses effets se modifient dès que l'inflation retombe à un niveau acceptable, comme c'est le cas aujourd'hui en Suisse. D'une part, la surveillance des prix entrave le libre jeu de la concurrence, et d'autre part, elle peut paradoxalement aboutir à freiner... des baisses de prix !

En effet, une baisse de prix rendue possible par un recul des coûts de production ou même pour des raisons de stratégie commerciale ne peut par la suite être reprise dès que les conditions de la baisse ont disparu.

Pour revenir soit à l'ancien prix, soit adopter une hausse consécutive à une augmentation des coûts, il est alors indispensable de suivre une procédure imposée par la surveillance des prix.

Dans ces conditions, la surveillance devient un facteur de blocage psychologique et divers entrepreneurs hésitent à consentir une baisse temporaire, sachant qu'ils devront ensuite justifier une augmentation éventuelle, même parfaitement honorable.

— Mz —

Croissance disproportionnée de la consommation de l'Etat en Suisse

En Suisse, la part du produit national brut que représentent les dépenses de consommation de l'Etat s'est accrue de près de 30 % entre 1970 et 1976. Si cette progression est inférieure à celle du Japon et équivalente à celle de la République fédérale d'Allemagne, elle est toutefois nettement supérieure à celle d'autres pays et régions industrialisés comme le Royaume-Uni, la France, l'Italie, l'Autriche, le Benelux ou la Scandinavie. Aux Etats-Unis, la part de la consommation de l'Etat dans le produit national brut a même régressé dans la même période. En Suisse, cet accroissement relativement important remonte surtout à l'année dernière où la progression en valeur réelle a été de 6,2 % par rapport à 1975, donc beaucoup plus marquée que celle des autres pays. Selon les calculs de l'Institut d'économie mondiale de Kiel, les dépenses de consommation de l'Etat en Suisse, comparativement aux autres pays, sont encore relativement modestes en dépit d'une croissance disproportionnée dans les années septante.

Exportations accrues d'éléments de machines

Pour les fabricants d'éléments de machines tels que vis, ressorts et autres pièces détachées, les livraisons dépendent dans une large mesure de la marche des affaires dans le secteur des machines et des appareils. Par suite du recul des débouchés en Suisse, ceux-ci se sont vus de plus en plus contraints en 1976 à exporter directement leur production. Ces efforts nécessaires pour compenser les pertes sur le marché intérieur ont été couronnés de succès, comme en témoigne de façon impressionnante l'augmentation des exportations d'éléments de machines. Avec 720,1 mio de francs, le montant des exportations a été en 1976 de 70,9 mio de francs ou de 11 % supérieur à celui de l'année précédente. Si l'on calcule d'après le poids, les exportations se sont même accrues de 20 %, ce qui montre à l'évidence les concessions accordées sur les prix ; celles-ci ont été nécessaires en partie pour sauvegarder le plein emploi.

Le tennis: un sport complet

L'homme d'aujourd'hui aime se défouler. Les moyens mis à sa disposition sont actuellement très nombreux et lui permettent, si le cœur lui en dit, d'échapper pendant quelques heures au rythme monotone de son labeur quotidien. Mais quels sont ces moyens ?

Le profane de la nature aura la possibilité de s'évader dans les forêts grâce aux différents parcours « Vita ». Les multiples exercices lui procureront sans aucun doute le changement d'air espéré et... la perte de quelques grammes superflus. La bicyclette, considérée autrefois comme un sport de titans, attire également l'attention du sportif. En effet, l'effort à fournir pour gravir une côte telle que le col de la Forclaz est tout simplement inhumain. Le spectateur, confortablement assis dans son fauteuil, ne se rend absolument pas compte de la dépense d'énergie consentie par un Eddy Merckx, surtout lui, pour gravir une montagne...

Présentement, le sportif cherche un moyen lui permettant une grande dépense d'énergie et une certaine élégance dans ses mouvements. A ce sujet, il apparaît clairement que le tennis soit un sport alliant à la fois les deux facteurs. Cette activité, considérée autrefois comme inatteignable pour le non-initié, est aujourd'hui à la portée de tout le monde. Naturellement, la pratique sérieuse de ce sport nécessite une condition physique irréprochable, une bonne résistance et la possibilité de « toucher » la raquette chaque jour. Prenons un exemple : le junior suisse Heinz Günthardt, lors de sa victoire à Wimbledon l'an dernier, a certainement du s'imposer un rythme de vie des plus astreignants et quelques sacrifices importants. Nous ne sommes pas là pour clamer les louanges de ce joueur, mais le fait mérite tout de même d'être signalé. Avis aux amateurs !

Comme tous les sports, le tennis semble enfantin pour le spectateur, l'œil rivé sur la balle se balançant d'un côté et de l'autre du « court ». « Rien de plus simple que de retourner la balle à son adversaire » se dit-il. « Je meurs d'envie d'essayer ». C'est alors que débutent les difficultés : primo la raquette est mal tenue ; secundo la balle échoit dans le filet et tertio, la balle s'envole au-dessus des grillages. A cet instant, le découragement et la colère envahissent le néophyte. Mais l'orgueil, la fierté dominent et, petit à petit, le débutant prendra du plaisir, les balles seront adressées correctement et la raquette bien en main. Des rencontres, des tournois seront organisés avec le but bien précis de renforcer l'esprit sportif et la rage de vaincre. Un match de tennis peut être exécuté soit en deux sets gagnants soit en trois sets gagnants. On imagine difficilement le temps que peut durer une rencontre opposant deux adversaires de force sensiblement égale. (Borg-Connors, Wimbledon 1977, 3 h. 15 de lutte acharnée.)

L'âge n'a pratiquement pas d'emprise sur un joueur de tennis. Ce sport attire autant la jeunesse que les couches âgées de la population. Il n'est pas rare de voir des « tennismen » relativement âgés réussir admirablement dans les grands tournois internationaux (John Newcombe qui vient de battre récemment Bjorn Borg, Ken Rosewall en sont des exemples frappants). Mais ceux-ci sont évidemment des exceptions.

Financièrement parlant, le tennis est accessible à chacun. Il est aisé de se procurer des raquettes à des prix très bas et l'équipement ne nécessite aucune dépense exagérée. En guise de conclusion, il est simple d'affirmer que le tennis permet de s'extérioriser de façon élégante et qu'il mérite d'être essayé et approfondi. (La ville de Martigny possède quatre magnifiques « courts ».)

Charles Méroz

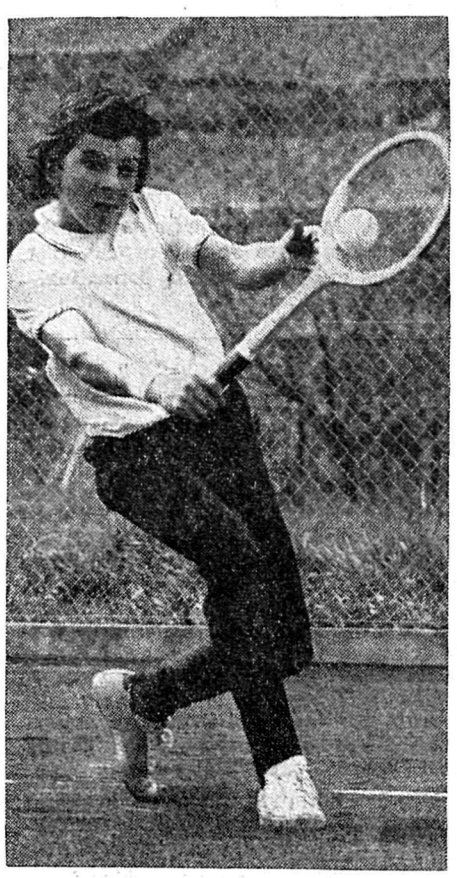

Puissance et souplesse, deux qualités primordiales pour un bon joueur de tennis.

hernie

Efficacité, légèreté, souplesse, sont les qualités incomparables de la méthode moderne, sans ressort, ni pelote

MYOPLASTIC-KLEBER

Ce véritable muscle de secours créé par L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON appliqué avec succès en Suisse et dans 14 pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique, renforce la paroi et maintient les organes en place, avec douceur et sans gêne.

«COMME AVEC LES MAINS»

Vous vous sentirez de nouveau en sécurité. Venez en faire l'essai gratuit et sans engagement à

MARTIGNY : Mme Françoise Héritier, Pharmacie Centrale, samedi 27 août, l'après-midi, de 14 à 16 heures.

MEOC

ENGRAIS ORGANIQUES
PRODUITS ANTIPARASITAIRES
SERVICE AGRONOMIQUE
CHARRAT ▪ 026/5 36 39

50 ANS JAHRE ANNI

RADIO TV SIEINER est à MARTIGNY

Rue de la Nouvelle Poste n° 12

le magasin n'est pas encore tout à fait prêt

MAIS

Tous les Jours
de 16h.30 à 18h.30,
Samedi de 13h.30 à 17h.

J. Tuberosa
Conseiller de
Radio TV Steiner,

vous accueille et vous présente un choix de TV couleur et noir/blanc, et des Chaînes Stéréo des meilleures marques.

Venez!
rue de la Nouvelle Poste, au n° 12
Chez

RADIO TV SIEINER
MARTIGNY

SPORTS

MARTIGNY - CENTRAL-FRIBOURG 2-1

Martigny : Dumas, Troillet, Lonfat, Moulin, Baillod, Darbellay, Dvornic, Baud, Yvan Moret, Bochatay, Lugon.

Central : Wüthrich, Boschung, Broillet, Vogelsang, Meier, Bovet, Stulz, Hartmann, Dousse, Vonlanthen, Gaillard.

Buts : Bochatay (12e) 1-0 ; Payot (82e) 2-0 ; Bovet (83e) 2-1.

Notes : Stade d'Octodure, pelouse glissante, temps idéal pour la pratique du football. 300 spectateurs environ. Excellent arbitrage de M. Morex de Bex. Changement de joueurs, pour Martigny: Payot remplace Yvan Moret (76e) ; pour Central : Jelk remplace Stulz (37e) et Perez remplace Dousse (76e).

Une pression constante

Dès les premières minutes, le Martigny-Sports, comme prévu, prend la direction des opérations et dirige ses attaques de manière à n'accorder aucun répit à la défense fribourgeoise. En effet, durant le quart d'heure initial, Central Fribourg ne dépasse pratiquement pas le milieu du terrain et est condamné à défendre sa cage face aux assauts répétés des joueurs octoduriens. Pendant plus de dix minutes, les locaux s'efforcent de trouver la faille mais malheureusement sans succès. Finalement, à la 13e minute, une erreur défensive permet à l'avant-centre Bochatay (quelle aisance samedi soir) de se présenter seul face à Wüthrich : le score est enfin ouvert et reflète parfaitement la physionomie de la rencontre assez inégale jusqu'à cet instant. Mais petit à petit, les joueurs de Central se réveillent et présentent à leur tour quelques mouvements de bon augure (shoot de Hartmann (17e) qui pose certains problèmes à Dumas, trompé par le rebond de la balle).

La partie est dès lors équilibrée, les deux formations disposant à tour de rôle d'excellentes occasions de buts. Mais il apparaît clairement que le jeu des hommes de Chiandussi est plus aéré, plus incisif, les attaques plus rondement menées. Les latéraux (Troillet notamment) profitent à tout instant de leur couloir pour lancer des incursions dangereuses en terre adverse. A la 35e minute, un coup-franc de Dvornic trouve Baud démarqué dont la splendide volée échoue d'un rien sur la droite des buts de Wüthrich. Jusqu'au repos, le score ne sera en rien modifié malgré deux magnifiques débordements de Troillet et Lugon, couronnant de belle façon une première période nettement à l'avantage du Martigny-Sports.

Une apparition déterminante

Dès la reprise, le jeu est monotone. Le MS semblant se satisfaire de cette maigre avance et Central éprouvant mille difficultés à percer le rideau défensif dressé autour du libéro Lonfat. A la 75e minute, l'entraîneur local se décide à engager un homme frais dans la bataille, en l'occurrence Dany Payot. Son entrée s'avère déterminante puisque, sur service de Baud, Payot se présente seul face à Wüthrich et le trompe habilement. C'est 2 à 0. Le public respire, savoure sa joie ; malheureusement de courte durée, car, sur contre-attaque, Gaillard est littéralement abattu par Lonfat et Troillet dans la surface de réparation. Le pénalty ne souffre aucune discussion et Bovet en profite pour inscrire la seule réussite de son équipe. La fin de la rencontre occasionne quelques accrochages de part et d'autre mais le coup de sifflet de M. Morex, mettant un terme à la partie, permet au MS de franchir brillamment une nouvelle étape en Coupe suisse de football.

Après tirage au sort, Martigny s'est vu octroyer Bulle comme prochain adversaire en Coupe.

Dans les tribunes, M. Pellaud, entraîneur du FC Leytron, a assisté à la rencontre. Trouvera-t-il les mots susceptibles de galvaniser ses joueurs ? Nous le saurons dimanche prochain lors du premier match de championnat opposant Martigny à Leytron.

Ch. Méroz

Les frères Andres avec brio

Un temps maussade et quelques spectateurs étaient au rendez-vous de ces championnats suisses de pentathlon pour actifs, juniors et cadets B. La Fédération valaisanne d'athlétisme, organisatrice de ces championnats, a tout de même bénéficié de la présence des meilleurs spécialistes de notre pays. Philippe et Matthias Andres, le Valaisan Paul Morand, faisaient figure de favoris en l'absence du pensionnaire de la STV Berne, Heinz Born. Pour le non-initié, il est nécessaire d'expliquer en quelques termes les règles primordiales du pentathlon. Cette discipline est divisée en cinq épreuves : le saut en longueur, le javelot, le disque, le 200 m et le 1500 m. Chaque résultat est récompensé d'un certain nombre de points et le total est effectué à la fin des joutes.

Pour la longueur, Matthias Andres s'est montré le plus fort des concurrents en réalisant un saut de 7 m 16, ce qui constitue le meilleur résultat en valeur intrinsèque. Au javelot et au disque, son frère Philippe, a exécuté les jets de la journée. Dans les courses, Beat Fitz a remporté nettement le 200 mètres et le Bernois Adrien Kronenberg franchissait victorieusement la ligne d'arrivée du 1500 m. Le palmarès 1977 est alors formé : Matthias Andres (LV Langenthal) est sacré champion suisse avec un total de 3432 points, puis au deuxième rang suit le recordman suisse de la spécialité (3728 pt.), son frère Philippe, avec 3383 pt. Le Bernois Kronenberg occupe la troisième place avec un total de 3279 pt. Signalons le cinquième rang du Valaisan Paul Morand avec 3190 pt., soit à plus de 60 pt. de son record cantonal. Pendant longtemps, le Valaisan a occupé la troisième place, mais la dernière épreuve, le 1500 mètres, lui fut fatidique. En effet, son rival principal, Adrien Kronenberg, en remportant ce 1500 m, lui soufflait le troisième rang et la médaille de bronze. Cette cinquième place est malgré tout un excellent résultat pour le sympathique athlète. Ces championnats suisses de pentathlon auront donc permis de révéler la famille Andres et de découvrir le meilleur spécialiste romand du pentathlon, le Valaisan Paul Morand.

Ch. Méroz

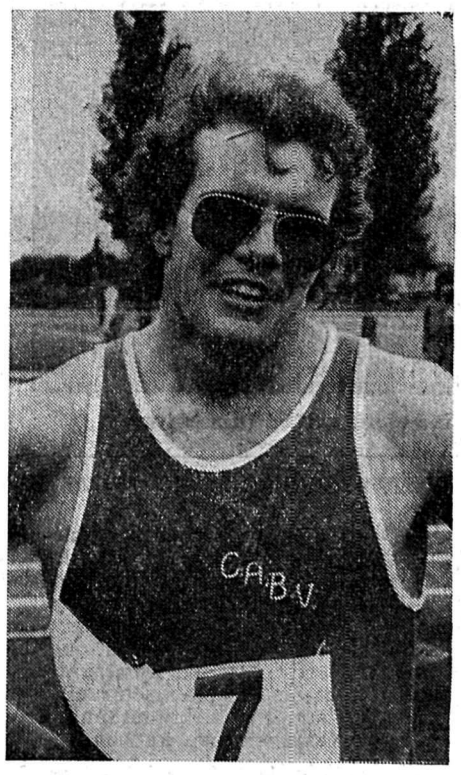

Paul Morand (CABV Martigny) n'a pas obtenu de médaille à Sion, mais sa 5e place est somme toute un excellent résultat.

A MARTIGNY
Place Centrale
LA BOUTIQUE SPÉCIALISÉE
C'EST

O JEAN'S

que des VRAIS Jeans

Pierre Délèze sur le podium

Le Sédunois Pierre Délèze a causé une belle surprise à Donetsk, en Union Soviétique, en remportant la médaille de bronze du 1500 m. Le Valaisan a parcouru la distance en 3'45" et a été battu par le Finlandais Ari Paunonen (3'41"6) et l'Anglais Christopher Sly (3'44"6). Toutes nos félicitations au jeune athlète valaisan.

Fed félicite...

... M. et Mme Cyrille Rossier de Fully (Saxé) pour la célébration de leurs noces d'or. Bon anniversaire et bonne santé à tous deux.

Fluor: une expertise accablante

Suite de la 1re page

moyennes en fluor du Brome Inerme (graminée plantée pour les besoins de l'étude sur 25 parcelles-tests échelonnées dans la vallée) vont de 20 à 275 ppm, soit 4 à 55 fois la teneur normale maximum de 5 ppm (ppm = parti par millon, ici exprimée en milligrammes par kilo de matière sèche).

2. **Le fluor diminue le rendement des cultures herbagères situées entre Chippis et Steg (17 kilomètres).**
3. **La Station fédérale met en garde les agriculteurs contre le danger d'alimenter leur bétail exclusivement avec des fourrages contenant plus de 30-40 ppm de fluor, qui peuvent provoquer des cas de fluorose animale. L'étude indique que les herbages de toute la zone sise entre Réchy et Baltschieder en contiennent plus de 30 ppm (années 1973 et 1974, 28 kilomètres).**

Ces résultats d'une gravité certaine appellent les commentaires suivants de l'Association de Défense :

1. **Les fourrages dont la teneur en fluor dépasse 30 ppm sont impropres à la consommation animale. Ils devraient être systématiquement éliminés et remplacés aux frais de l'entreprise polluante responsable, Alusuisse SA. Il n'est en particulier pas admissible de mélanger ces fourrages trop pollués à des fourrages sains d'autres provenances pour en atténuer les effets nocifs sur le bétail.**
2. **Les baisses de récoltes dûment prouvées entre Chippis et Steg signifient des pertes économiques pour les producteurs d'herbages, année après année. Une indemnisation équitable et systématique s'impose.**
3. **De nombreux cas de fluorose animale ont été recensés ces dernières années dans le Haut-Valais, qui corroborent bien les résultats et la mise en garde de la Station fédérale de Liebefeld. Les éleveurs lésés n'ont pas bénéficié dans le passé de toute l'objectivité et du soutien qu'ils étaient en droit d'attendre du Service vétérinaire cantonal, dans les litiges qui les ont opposés à Alusuisse SA. Une procédure standard et rapide d'indemnisation devrait être mise sur pied, sur la base de l'expertise vétérinaire réalisée en 1967 au Fricktal avec la participation d'Alusuisse (expertise financée par la Confédération).**
4. **Le problème spécifique des herbages souligne une fois de plus l'urgence de transformer les usines d'aluminium du Valais pour en améliorer l'épuration du fluor. De telles transformations ont déjà été réalisées ou sont en cours de réalisation dans de nombreuses usines à l'étranger. Plusieurs usines d'Alusuisse ont ainsi été transformées, en moins d'un an et demi (Lake Charles, Hannibal, aux Etats-Unis). Aucune raison ne justifie de plus longs délais en Suisse.**

Association de défense contre les émanations nocives des usines

Les deux organisations supérieures de l'industrie des machines

La Société suisse des constructeurs de machines (sigle alémanique : VSM) compte plus de 450 membres. Elle s'occupe surtout de problèmes économiques et techniques. Son activité englobe la politique commerciale et conjoncturelle ainsi que les problèmes en rapport avec les exportations. La coordination des foires et des expositions en Suisse et à l'étranger occupe, elle aussi, une place importante dans ses activités. Enfin, elle s'occupe de la normalisation pour l'industrie suisse des machines et des appareils de même que la coordination avec l'étranger dans ce domaine. Le VSM a tenu compte de la structure fort hétérogène de l'industrie des machines et des métaux en créant des groupes de travail par branches de produits.

L'Association patronale suisse des constructeurs de machines (sigle alémanique : ASM) s'occupe, elle, comme son nom le dit, des problèmes « sociaux » de l'industrie des machines et de la métallurgie. Elle est compétente pour la législature industrielle et les contrats collectifs de travail, la politique et les assurances sociales, la formation et le perfectionnement professionnels, etc. L'ASM groupe 513 entreprises, occupant plus de 200 000 salariés.

Confédéré-FED

Editeur : Coopérative « Le Confédéré » - **Rédacteur responsable :** Adolphe Ribordy.

Rédaction - Administration: rue du Grand-Verger 11 (1er étage) - 1920 Martigny - Case postale 295 - CCP 19 - 58 - ✆ rédaction (026) 2 65 76 ASSA, Martigny (026) 2 56 27.

Publicité Annonces Suisses SA, pl. du Midi, 1950 Sion - ✆ (027) 22 30 43 et 11, rue du Grand-Verger, 1920 Martigny, ✆ (026) 2 56 27.

Impression : Impr. Montfort Martigny

La racine Ginseng: fiction et vérité

Une publicité menée à grand renfort a cherché à nous familiariser avec la racine du Ginseng, ces derniers temps. Les avis émis divergent pourtant énormément: les uns en font l'éloge en parlant de « médicament miracle », tandis que les autres la dénigrent en la qualifiant de navet inutile. La vérité — et là-dessus on peut tomber d'accord — se trouve quelque part à mi-chemin.

Mythe d'Extrême-Orient...

Le malentendu se reflète même dans les aide-mémoires les plus compétents. Tandis que l'Encyclopaedia Britannica de renommée mondiale, la traite de « plante absolument inutile », dont la prétendue vertu curative n'est que le produit d'une imagination débordante et ne relève que de ces régions de demi-obscurité qui ne sont accessibles qu'à l'investigation psychologique, le Duden, définit le Ginseng de « plante provenant d'Extrême-Orient avec racine curative ». Le Duden des mots étrangers, par contre, va encore plus loin en déclarant : « panacée des Chinois, qui passe pour avoir la vertu de prolonger la vie ». Selon la tradition, le Ginseng est utilisé comme plante curative depuis des millénaires par des peuples d'Etrême-Orient, en particulier, par les Chinois et les Coréens. La forme de la racine y joue un rôle de premier ordre : ainsi elle serait spécialement précieuse lorsqu'elle ressemble à la forme humaine : de telles racines renfermeraient une force divine.

... et recherches scientifiques modernes

Seule une telle mythologie peut expliquer les raisons pour lesquelles l'action curative du Ginseng a été bannie de la pensée rationnaliste des pays industrialisés occidentaux et a été reléguée dans le domaine des fictions fabuleuses. Pourtant, les recherches modernes ne partagent plus cette opinion étriquée. Une multiplicité de recherches de laboratoires et de séries des tests cliniques ont apporté un grand nombre de résultats, qui corroborent les hypothèses concernant la force curative du Ginseng. Bien que la nature complexe des extraits de Ginseng complique les recherches pharmacologiques et biologiques systématiques, tout un riche éventail en possibilités thérapeutiques est déjà connu.

La formule idéale « G115 »

La maison Pharmaton SA de Lugano apporte depuis nombre d'années une part active à l'examen pharmaceutique et clinique des principes actifs de cette plante curative si intéressante. Pour la préparation de son composé de principes actifs « Geriavit », cette maison utilise du véritable Ginseng coréen, sous forme d'extrait concentré et standardisé, tel qu'il est aussi utilisé dans les recherches scientifiques. Une équipe de chercheurs russes sous la direction du professeur Israel I. Brekhman avait fait la constatation que la performance de soldats qui prenaient régulièrement du thé de Ginseng était bien supérieure à celle de leurs camarades qui n'avaient pas reçu de ce thé.

Une autre expérience a joué un rôle déterminant dans les recherches ultérieures sur le Ginseng : 100 jeunes athlètes s'étaient préparés à une course de 3000 mètres. Une heure et demie avant le départ 50 athlètes ont reçu une préparation pharmaceutique dépourvue de tout principe actif (placebo). Le temps moyen utilisé par le groupe Ginseng s'élevait à 14'33" et était de **53 secondes au-dessous** du groupe placebo.

Action stimulante

Des preuves convaincantes de l'action stimulante du Ginseng ont été découvertes dans de nombreuses expériences faites avec des animaux. Le professeur Brekhman est arrivé à la conclusion que le Ginseng a effectivement une action stimulante, qui pourtant diffère fortement de l'effet dû à l'amphétamine. Le Ginseng, a, en effet, la même efficacité que l'amphétamine, mais peut être pris à plusieurs reprises et quotidiennement, même pendant de longues périodes, ce qui n'est pas le cas de l'amphétamine. D'autres chercheurs s'occupant d'autres aspects partiels de la racine du Ginseng supposent que le Ginseng ralentit le processus du vieillissement et combat efficacement les états d'épuisement de la mémoire. Aucun fabricant sérieux de produits à base de Ginseng ne pétendra que son médicament est un remède contre une maladie bien définie ou bien même un aphrodisiaque. La réactivation ou l'augmentation de la puissance sexuelle peuvent être retrouvées dans le cadre d'une amélioration de l'état général de l'efficacité intellectuelle et physique. Il est prouvé que l'extrait standardisé de Ginseng G115 y contribue. Ainsi les résultats obtenus par les recherches biochimiques corroborent et expliquent l'estime apportée à cette plante par la médicine de l'antiquité asiatique.

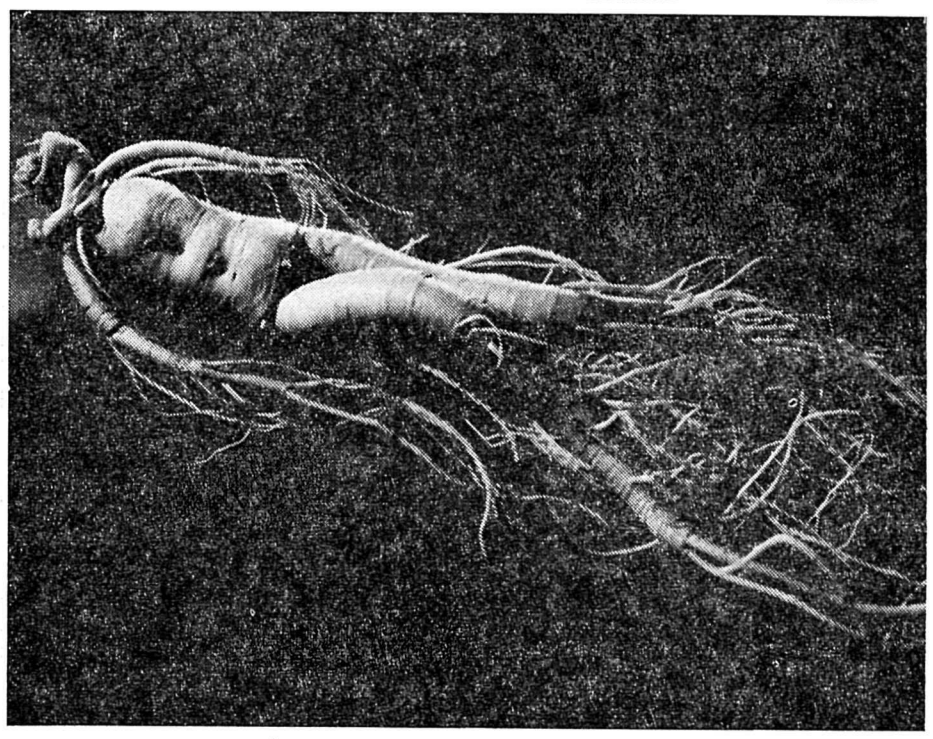

La voici, la racine coréenne Ginseng, que les Asiatiques appellent « plante humaine » à cause de son aspect. Elle possède des substances aux effets thérapeutiques qui favorisent la formation d'anticorps et accélèrent la guérison (photo Pharmaton/rp)

Zoo de la Garenne

Une des plus intéressantes promenades dominicales à entreprendre est celle qui nous conduit au seul zoo d'importance de Suisse romande, celui de La Garenne dirigé par Erwin Meier, fidèle de l'émission TV de Pierre Lang, « Rendez-vous ».

Chaque année ce zoo est marqué par une naissance assez inhabituelle. Cette saison il s'agit de la chouette des neiges.

Les visiteurs du zoo peuvent voir actuellement dans une des nombreuses volières, un couple de chouettes des neiges (chouettes Harfang) s'occuper activement à l'élevage de deux jeunes.

Après plusieurs années de tentatives infructueuses, ces oiseaux blancs aux yeux d'or ont enfin réussi à mener à bien la tâche que leur impose la nature : perpétuer l'espèce.

Les harfangs vivent dans les régions désolées de l'Arctique, ils se nourrissent de rongeurs, en particulier les fameux lemmings. Par la force des choses, ils nichent à terre. Ainsi notre femelle se contente de creuser une légère dépression dans le sol de la volière où elle pond ses œufs qu'elle couve seule plus d'un mois sans se soucier du soleil ou des intempéries. Le mâle, quant à lui, assure la défense du territoire et l'apport de la nourriture à la femelle.

Pendant quelque temps on pourra admirer le contraste frappant entre les adultes aux plumes d'un blanc soyeux et les jeunes aussi grands que les parents mais encore revêtus de leur duvet gris foncé.

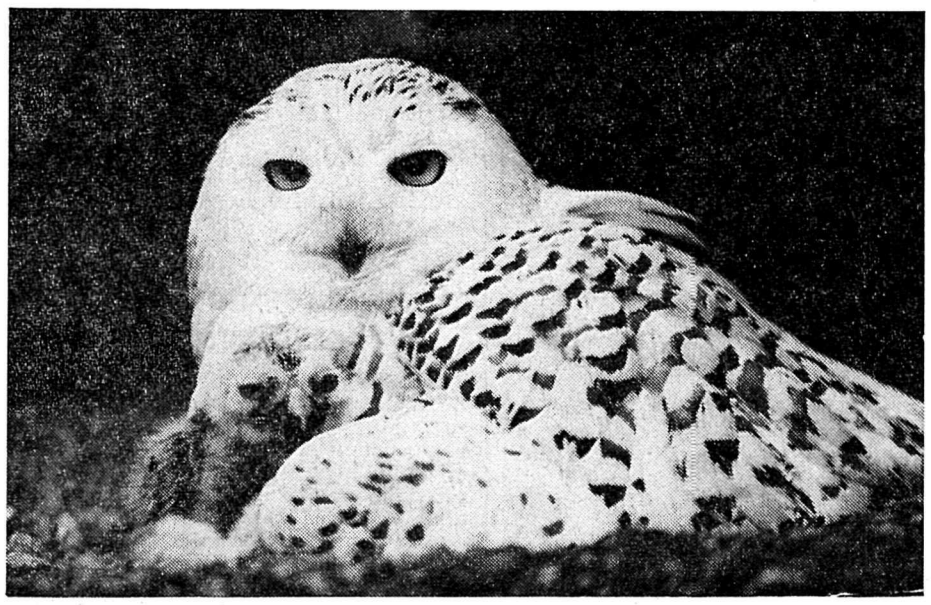

Chouette des neiges femelle sur le nid et un jeune de dix jours

FED félicite...

... le colonel Albert Ruppen, de Naters, qui vient d'être nommé administrateur de l'arsenal de Brigue-Glis.

* * *

... M. Bonnardot, photographe à Sion, lauréat du prix Kodak de la meilleure photo professionnelle.

* * *

... Mme Anaïs Borgeat de Vernayaz pour son entrée dans sa 91e année.

DANS LES NEUF PAYS DU MARCHE COMMUN :

4700 actes criminels par 100 000 habitants chaque année

Le vol simple, le vol par effraction et le vol à main armée représentent, à eux seuls, les deux tiers de ces actes criminels. En 1975, le coût total des biens volés ou endommagés s'est élevé à environ 23 milliards de francs dans les neuf pays du Marché commun.

Une étude, récemment publiée par une entreprise spécialisée, prévoit que le chiffre d'affaires relatif aux installations et aux appareils de sécurité passera, sur le marché européen, de 1,9 milliard de DM en 1975 à plus de 3 milliards en 1980.

En ce qui concerne la Suisse, on a constaté qu'en 1975 les seuls vols simples avaient augmenté de 44 % par rapport à la moyenne des dix années précédentes.

En réalité, cela signifie que, toutes les 108 secondes, un voleur opère dans notre pays et que chacun d'entre nous peut, à tout moment, en être la victime.

LE GRAND DELTA, HOTE D'HONNEUR DU 58e COMPTOIR SUISSE

Avec l'Arabie Saoudite, la Thaïlande et le Nigéria, le Grand Delta sera l'un des quatre hôtes d'honneur du 58e Comptoir Suisse, du 10 au 25 septembre prochain. En la grande salle des congrès du corps central du Palais de Beaulieu il présentera, à ce titre, une participation groupant les régions agricoles, viticoles, artisanales et industrielles de la France rhodanienne — vaste triangle dont la pointe est à Lyon, la base au littoral méditerranéen de l'Italie à l'Espagne, le centre de gravité au nouveau port autonome de Fos, dans l'ordre d'importance le second port européen après Rotterdam.

Née de l'initiative privée, l'Association économique du Grand Delta a été fondée il y a de cela dix ans. Dans l'aménagement progressif de l'Europe, il est apparu nécessaire à ses initiateurs d'opposer, aux puissantes régions du Nord, une force économique équilibrante, constituée par les régions Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Provence - Côte d'Azur qui comptent ensemble dix millions d'habitants et témoignent d'un potentiel important autour du seul axe de communication naturel Nord-Sud du Continent.

Présentant avec la Suisse romande, elle-même héritière de la civilisation franco-provençale, de profondes analogies, cette grande et attirante région française expose ses vins, ses fruits, son miel, ses épices, ses plantes officinales et médicinales et les créations de ses artisans, tout en renseignant sur ses projets de structuration industrielle.

Tirant habilement parti des vastes proportions du pavillon d'honneur, les organisateurs ont conçu une exposition divisée en d'élégants alvéoles délimités par de légères constructions de tubes d'acier étoffées de tissus aux couleurs généreuses. Un admirable spectacle audiovisuel projeté sur grand écran, où les traditions régionalistes et folkloriques se déroulent telle une fête, contribue à restituer, pour le visiteur, toute la chaleur, la saveur, la cordialité du Midi.

Complétée de services d'accueil, d'un bureau d'informations économiques et touristiques et, au cinéma de Beaulieu, de la projection de beaux films en couleur ; concrétisant, par sa présence chaleureuse, la grande invitation de C.-F. Ramuz aux gens du Rhône, la participation bienvenue du Grand Delta est de nature à sceller plus étroitement encore les liens d'estime et d'amitié unissant la France à notre pays.

La Journée du Grand Delta sera célébrée le mercredi 21 septembre, en présence des délégations françaises et suisses.

Nous recevons d'un aimable lecteur, cette réflexion empreinte d'humour sur l'Italie et « si, non e vero... ».

L'Italie c'est autre chose

Que dans un pays
le rapt soit aussi populaire que le calcio, c'est une chose
les vol en tout genre soit aussi rentables qu'une industrie, c'est une chose
la combinazione soit une institution aussi solide que le roc, c'est une chose
les prisons soient aussi surpeuplées que les plages en été, c'est une chose
d'anciens ministres soient accusés de corruption, c'est une chose
la justice applique l'adage chi va piano..., c'est une chose
l'on s'évade d'un hôpital militaire au nez et à la barbe d'une douzaine de policiers, c'est une chose
l'on empêche deux premiers ministres de chanter en duo « Romeo et Juliette » aux arènes de Verone, ça évidemment c'est une autre chose.

Un coin de terre...

ADIEU LA CRETE

Le petit vallon au bas de la forêt, vous savez, entre les derniers sapins et le village : tout construit maintenant !

La plaine, entre le torrent et la maison du docteur : ils ont enlevé les framboisières pour y mettre d'énormes chalets à cinquante appartements !

— Et sur la crête, d'où l'on voit toute la vallée du Rhône, ils n'y ont tout de même pas remplacé les buissons et les petits carrés de prés par des chalets à la dizaine ? ai-je demandé, certain que là, tellement c'est beau, on n'y toucherait rien pendant longtemps encore.

Oh ! si vous saviez... la route qui monte vers la crête est déjà faite. Ils vont construire quatorze chalets au-dessus du petit sentier et deux au-dessous. Et dire que depuis des années, dans les gros immeubles qui veulent jouer au chalet de famille, des tas d'appartements sont inoccupés ; mais qu'ont-ils donc à vouloir couvrir de béton le moindre espace vert ?

Celle qui me parlait des « aménagements » de son coin de pays, des volets qu'il faut fermer quand on se lave parce que les touristes traversent les derniers prés et s'en viennent sous les fenêtres voir à quoi ressemble un chalet de montagne ; cette femme qui, en plaine, travaille dur toute l'année et monte au mayen pour se reposer un peu en « en faisant » un peu moins, je l'ai vue s'interroger sur la folie des hommes qui s'endorment en comptant les sous (ils ne savent plus ce que c'est qu'un mouton).

— ep —

SOUVENIRS CAMPAGNARDS

Vous me direz que ce n'est pas la saison mais peu importe, quand les souvenirs des jours heureux s'en viennent vous dire qu'après la pluie il y a, toujours, le beau temps, il ne faut pas manquer de les laisser envahir l'esprit.

Ainsi, je me souviens des quatre-heures au pied d'un arbre, au beau milieu d'un champ, à l'époque des moissons. Le fromage, le pain, le thé froid, la pomme, les chevaux dérangés par les taons, la chaleur, et l'odeur du blé... J'allais dire que c'était beau et bon ; en fait, les petits gamins que nous étions travaillaient déjà « dur » et si la densité de ces heures-là reste, les circonstances aussi. N'est pas qui veut ouvrier de la terre, le citadin de père en fils le sait bien quand il prête ses bras à la campagne.

Tenez, je me souviens aussi de la récolte des pommes de terre ; nous avions de la terre plein les souliers. Le champ étant en pente et la récolte manuelle, nous tirions le panier tressé de fil de fer au fur et à mesure de notre progression vers le bas, le remplissant d'autant de terre que de patates. Et puis, il y avait ces petits matins de pluie où l'on parlait « à l'herbe », assis sur le char, en silence, pestant contre le temps et ces drôles de vacances que les parents nous faisaient passer chez un paysan de leurs amis.

N'empêche que c'est chez eux qu'il m'a été donné de grimper sur un cheval, de voir le beurre se former dans une baratte et même d'en tenir le bâton, de découvrir mon premier hérisson au fond d'un jardin bien sûr merveilleux puisqu'il accueillait quelques vieux pommiers. Où se firent mes premières expériences de varappeur...

Les souvenirs de gamins des villes à la campagne, on les reçoit, avec le temps, comme l'ami fidèle dont on sait, sans le voir, trouver en lui une parcelle fructifère d'humanité.

— ep —

Crans: l'avenir du Jura

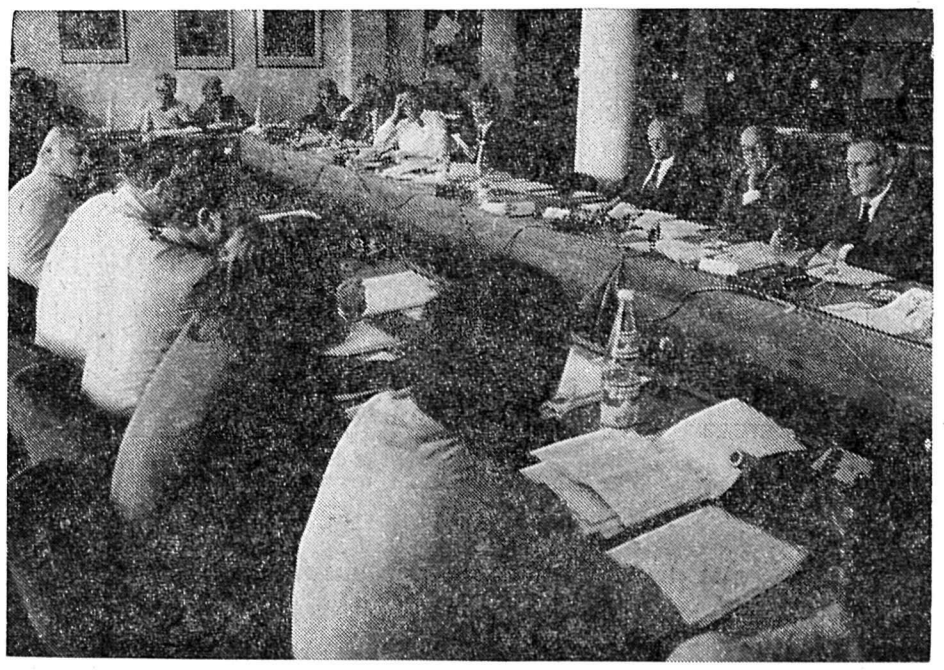

La Commission du Conseil national pour la garantie de la Constitution du Jura tient séance jusqu'à vendredi à l'Hôtel du Golf à Crans-Montana. Il s'agit de l'une des plus importantes séances de commission du National tant pour le fond que par le nombre puisque l'on compte pas moins de 27 conseillers nationaux présents. Les débats sont dirigés par M. le prof. Dr Meinrad Schar de Zurich (rad.) et l'on note la présence de M. Kurt Furgler, président de la Confédération. Voici une vue de la séance avec, tout à droite le président Meinrad Schar et à sa droite le président de la Confédération Kurt Furgler. (photo Valpresse, Sion)